

## Procès-verbal du Conseil d'école du 13 février 2018

Présents :

Mme CECCATO, directrice de l'école Paul Bert et présidente du Conseil d'école

Mme CARRIOU, Mme COMPAGNET, Mme ELORZA, Mme FLEURY, Mme HATILIP, Mme LANLO, Mme LE GALL, Mme MONCERE, Mme MULLER, Mme SARTORIUS, Mme SERVAT, M. CHAZELAS et M. MARTINEZ, enseignants

Mme ASTRIDGE, Mme MONTIN, Mme COLLONGUES, M. ESPIN, Mme MOGNO, Mme PLANTE BROQUA, Mme ALQUIE, Mme CARLUX, représentants des parents d'élèves

Mme LOMBARD, adjointe aux affaires scolaires et conseillère communautaire

Mme BRADLEY, directrice de l'ALAE

Mme LAFFONT, directrice adjointe de l'ALAE

M. HATTRY, responsable des affaires scolaires

Excusés :

M. MARQUE, inspecteur de l'éducation nationale

Mme VALETTE, enseignante

Rythmes scolaires : semaine à 4 jours ou à 4 jours et demi

Arguments en faveur des 4 jours :

- La coupure d'une journée entière en milieu de semaine est bénéfique, les enfants peuvent bénéficier d'une journée de repos qui demande moins de concentration. Les enfants seraient plus reposés le jeudi matin.
- Les après-midis de travail seraient plus conséquentes et permettraient des séances plus longues (50 minutes avant la récréation actuellement en raison des récréations décalées).
- Cette organisation éviterait un déplacement le mercredi.
- Le mercredi sans temps scolaire permettrait de consacrer la journée aux activités extra-scolaires, de prendre les rendez-vous médicaux.

Arguments en faveur des 4,5 jours :

- Cette organisation permettrait 5 matinées de classe plus favorables pour l'acquisition des connaissances, les apprentissages seraient moins condensés sur la semaine
- La liaison école-collège serait facilitée.
- La journée de classe serait plus courte, plus souple et plus modulable.
- Il n'y aurait pas de rupture du rythme durant la semaine.

Les représentants des parents d'élèves ont fait circuler une enquête, elle laisse apparaître que 60% des parents sont favorables à 4.5 jours. Les représentants des parents d'élèves mettent en avant la qualité des TAP. Les représentants indiquent par ailleurs que dans certaines écoles, les TAP ont été placés de 14 à 15h, avec fin des cours à 17h.

Mme Lombard indique que la Communauté de Communes s'est positionnée sur ce sujet et propose le maintien de la semaine à 4.5 jours aux motifs qu'une étude financière a montré que le passage à 4 jours coûterait 30 000 € et que par ailleurs un rythme de croisière a été atteint et qu'un tel passage risquerait de déstabiliser.

Les enseignants trouvant la semaine actuelle trop fatigante pour les élèves sont majoritairement pour le passage à 4 jours mais ils regrettent que la proposition de la semaine à 4 jours sans allonger les journées de classe mais en raccourcissant les vacances scolaires ait disparue. Par ailleurs, dans le contexte de l'école Paul Bert, la semaine à 4 jours simplifierait l'organisation de la mise en œuvre du dispositif occitan.

Les horaires proposés en cas de passage à la semaine à 4 jours sont 8h40-11h40 et 13h40-16h40. Les APC seraient positionnées comme c'est déjà le cas actuellement de 11h40 à 12h10.

Un vote à main levée est organisé. Ont voté tous les enseignants présents, l'élue et les représentants des parents d'élèves parents.

Sont favorables à un passage à la semaine de 4 jours : 3 représentants des parents d'élèves (correspondant aux 40% du questionnaire) et 10 enseignants soit au total 13 voix

Sont favorables à un maintien à la semaine de 4.5 jours : 5 représentants des parents d'élèves (correspondant aux 60% du questionnaire) ; 4 enseignants et l'élue soit au total 10 voix

Le conseil d'école est donc favorable à un passage à la semaine à 4 jours.

## Problèmes de violence

Ce point a été porté à l'ordre de jour suite à une question des représentants des parents d'élèves. Cette question est la suivante :

*« On nous relate de plus en plus d'actes de violence, et qui sont de plus en plus graves. Les auteurs de ces faits sont identifiés.*

*Nous nous interrogeons :*

*Pouvez-vous garantir que vous avez mis en œuvre tous les outils qui sont à votre disposition pour apaiser le climat scolaire ? Si oui, pourquoi la situation est-elle encore d'actualité ?*

*Quelles sont les pistes de travail que vous proposez pour aider les enfants en difficulté, quelles qu'elles soient (apprentissage, phobie scolaire naissante, comportement, violence).*

*De notre côté, et dans une démarche de coopération avec l'école, nous, parents d'élèves, alertons l'Inspection d'académie pour relater les faits. »*

Tous les outils qui sont à notre disposition ont été mis en œuvre : séparation d'élèves, zone de récréation avec des adultes réservés pour leur surveillance, équipe éducative, demande d'aide

au RASED, convocation des parents, information à notre hiérarchie. Malgré toutes ces actions, des situations problématiques peuvent perdurer mais tous les acteurs éducatifs interviennent très rapidement pour régler tous les conflits.

La directrice rappelle que les parents sont invités à prendre rendez-vous avec les enseignants pour aborder toute question qui les inquiéterait.

Par ailleurs, le climat de l'école est représentatif du climat général ; dernièrement, un parent a insulté les enseignants et l'école ;

Les directrices de l'Alae indiquent que leur réaction a été immédiate vis-à-vis des enfants violents ou victimes avec des punitions, des traces écrites conservées dans un classeur, des prises de contact immédiates avec la famille des enfants violents et également des enfants victimes, des sensibilisations à la médiation avec des interventions prévues (8 séances) de MDP32. Des procédures en collaboration avec la mairie ont eu lieu avec des entretiens avec les enfants violents et leur famille, des écrits aux familles et des exclusions.

Les représentants demandent si les taux d'encadrement lors des temps extra-scolaires sont réglementaires, les directrices indiquent que c'est bien le cas et qu'entre midi et deux c'est un temps de garderie et que donc il n'y a pas de taux de surveillance précisé par un règlement.

## Projets et sorties scolaires passés et à venir

### Cinéma :

Les classes de Mme Fleury et de Mme Elorza se sont rendues au cinéma le 12 janvier 2018 pour assister à la projection de Alice comedies. Le coût de 3€ est pris en charge par la coopérative. Une autre séance aura lieu au 3<sup>ème</sup> trimestre.

Les classes de Mmes Sartorius, Ceccato et Hatilip se sont rendues au cinéma le 12 février 2018 pour assister à la projection de Brendan et le secret de Kells. Le coût de 3€ est pris en charge par la coopérative. Une autre séance aura lieu au 3<sup>ème</sup> trimestre.

### Piscine :

Les classes de Mmes Fleury, Elorza, Compagnet, Cariou, Valette (CE2), Moncéré et de M. Martinez suivront un enseignement de natation après les vacances de printemps. Chaque classe aura 7 séances et le déplacement sera effectué en bus (coût assumé par la mairie).

La séquence de 7 séances pour permettre à toutes les classes de bénéficier du transport pris en charge par la mairie qui maintient un budget transport constant.

### Sortie sur une journée :

Les classes de Mme Hatilip et Mme Valette (CM1) se rendront au musée de l'Aurignacien le 8 juin pour mener des ateliers sur la vie quotidienne de la Préhistoire (le coût du musée 6,50€ est assumé par la coopérative, le coût du déplacement sera pris en charge par la mairie qui finance 12€ par élève et par an).

La classe de Mme Elorza se rendra à la ferme des Balances avec la classe de Mme Moyon le 19 mars.

Une sortie à la journée est à l'étude pour les classes de Mme Cariou et Mme Valette (CE2).

Projet chant liaison élèves occitanistes :

Les classes de Mmes Compagnet, Moncéré et Valette (CE2 et CM1) participent à un projet chant avec l'école Anne Franck.

Projet rugby :

Les classes de cycle 3 participeront pendant 5 séances à un partenariat rugby avec l'association Rebonds. Un tournoi aura lieu à l'Isle Jourdain le 26 juin avec toutes les classes du bassin qui participent à ce dispositif.

Trois classes de cycle 2 ont candidaté pour un projet Football avec le club de Fontenilles, nous attendons encore des réponses.

Projet chorale :

Les classes de cycle 2 suivent des séances hebdomadaires de chants avec Nelly Pujol le vendredi.

Les classes de cycle 3 suivent des séances hebdomadaires de chants avec Mme Le Pasquet, enseignante d'éducation musicale du collège Louise Michel. Les CM2 participeront à un spectacle le 7 juin avec les collégiens et les lycéens dans le cadre de la liaison CM2/6<sup>ème</sup>.

Toutes les classes de l'école se produiront en spectacle le mardi 19 juin à la salle polyvalente de l'Isle Jourdain à 18h00.

Les classes de Mmes Moncéré, Compagnet, Fleury et Valette envisagent de participer à la journée Jorn n'oc.

## Classes transplantées

Les classes de Mmes Sartorius et Le Gall et Mme Ceccato sont parties du 15 au 19 janvier 2018 en classe de neige à Arreau. 42 élèves ont participé, 3 parents ont accompagné. Le coût initial était de 303.98€ grâce aux actions des parents et des enseignantes le coût final a été de 251.98€ par enfant. Des familles ont pu obtenir une aide supplémentaire du Conseil Général, certaines de 137€ et d'autres de 64€.

La classe de Mme Muller partira en Italie du Nord du 6 au 12 mai avec une classe de l'école de Pujaudran. 28 élèves de l'école participeront, 3 parents ou grand-parents accompagneront. Le coût initial était de 380€. Grâce aux actions des parents et de l'enseignante le coût final à la charge des familles sera de 200€/élève au maximum.

## Travaux réalisés et à prévoir

Depuis le précédent Conseil d'école, les tableaux verts des classes 3, 7, 10 et 11 ont été installés dans les classes. L'équipe en remercie la mairie.

Travaux prévus ou à prévoir :

- **Installation de 3 entrées distinctes** : afin d'éviter les attroupements devant le groupe scolaire, des réunions de sécurité en présence de l'IEN, des représentants de la mairie, des gendarmes, des directrices des 3 écoles ont décidé de la mise en place de 3 entrées distinctes. Une séparation physique sera également installée à l'extérieur entre les deux écoles élémentaires. Les limites de l'école seront alors au portail alors que jusqu'à lors elles s'arrêtent à la porte vitrée. Par contre il n'y aura pas l'installation de portillons supplémentaires pour que chaque école ait le sien, seul sera utilisé celui existant actuellement donc toutes les entrées par le portillon passeront ensuite par la porte vitrée de Lucie Aubrac.  
Les représentants des parents d'élèves demandent que l'entrée de l'école reste à la porte vitrée et non au portail. Ce n'est pas possible car les élèves sont la responsabilité des enseignants et de la directrice dès le passage du portail. Il faut donc qu'ils soient sous leur surveillance. Dans ce cas-là, les représentants demandent que le portail soit décalé par rapport à la clôture déjà installée (au niveau de la fin de la zone enherbée) pour permettre un plus grand dégagement devant le portail et laisser une zone de passage sur le trottoir.  
Mme Lombard répond que la mairie avait alloué 10 000€ pour ces travaux, le fait de décaler la clôture va engendrer des frais supplémentaires et repousser certainement ces travaux qui étaient prévus d'ici la fin de l'année scolaire. Elle rappelle que cette décision repose sur l'avis de la commission de sécurité
- **Pose de verrou** sur toutes les portes du rez de chaussée.
- **Installation d'un circuit pour l'alarme intrusion** avec des boutons poussoirs afin que l'alerte puisse être donnée rapidement par toute personne dans tous les endroits du groupe scolaire.
- **Rehausser le garde-corps des escaliers**. Mme Lombard répond que ces garde-corps sont aux normes et ne seront donc pas réhaussés, l'ensemble de l'équipe enseignante répond qu'il peut y avoir des bousculades dans les couloirs qui pourraient entraîner des accidents dramatiques.
- **Mise en place de climatiseurs dans les classes non équipées et isoler les salles n°5, 6, 7 et 8**
- **Réparer les robinets thermostatiques des radiateurs cassés des classes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9 et 10**. Mairie :
- **Fixer un panneau de bois dans la classe 8**.

#### Divers

- Le déplacement de la classe ULIS est envisagé par la DSDEN mais ce ne sera pas a priori pour l'année prochaine
- Un enseignant va intégrer l'école pour la montée de cohorte des CM2 occitanistes, dans quelle salle allons-nous pouvoir l'installer ?  
La mairie dit qu'elle veillera à trouver une solution ; elle est consciente de la situation mais la construction d'une nouvelle école est à l'étude n'interviendra pas avant 3 ans ;

- La transformation des salles communes en salle de classe pose la question du manque de place pour les activités extra-scolaires et scolaires, ces salles sont utilisées pour la chorale, l'EPS et autres...

## Nouvelle organisation mise en place depuis le départ de la secrétaire

Une nouvelle organisation a été décidée par notre Inspecteur du fait que les écoles Paul Bert et Lucie Aubrac n'ont plus de secrétaire :

- Le téléphone sonnant des dizaines de fois dans la journée, on ne décroche plus. Il y a une messagerie, les messages sont relevés une à deux fois par jour. Un mot informant les parents de cette modalité va être collé dans les cahiers de liaison.
- Certaines formalités administratives deviennent non prioritaires et ne seront réalisées que lorsque le rythme le permettra (c'est le cas pour la mise à jour des courriels des parents pour la transmettre aux représentants de parents d'élèves).
- Hors PAI, PAP, PPS, il ne sera plus possible de sortir ou de rentrer dans l'école de 8h40 à 11h40 et de 13h40 à 15h55.

Les représentants regrettent cette situation qui punit les élèves car il est extrêmement difficile d'obtenir des rendez-vous chez des orthophonistes / psychomotriciens / psychologues / ... hors temps scolaire. Ils demandent s'il ne serait pas possible de faire venir directement à l'école les intervenants de soins extérieurs pour éviter les déplacements des élèves. L'équipe les encourage à questionner directement les personnes compétentes pour répondre (Inspecteur, mairie et intervenants de soins extérieurs)

Pour compenser l'absence de secrétaire, les représentants proposent que les services civiques accomplissent certaines de ces tâches administratives. C'est impossible car ça ne relève pas de leurs missions.

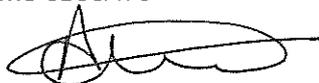
## Questions complémentaires des représentants des parents d'élèves :

- ECOLE : Les tablettes numériques sont-elles utilisées ?  
Elles sont accessibles depuis le 08 février 2018 et seront utilisées dans l'année par les enseignants.
- ECOLE : Pourriez-vous nous indiquer pourquoi les contrats d'AVS ne sont pas établis pour l'année scolaire ?  
Les contrats d'AVS sont établis pour un an à compter de la date de recrutement. Si l'AVS est recrutée début septembre, le contrat est alors établi sur une période correspondante à une année scolaire.
- ALAE / CCGT : Serait-il possible d'avoir une facturation mensuelle de la cantine et de l'ALAE ? Et plus compréhensible, svp ? Les parents soulèvent un manque de lisibilité et des erreurs de date.  
Mme Lombard répond que la facturation est mensuelle et établie par un logiciel prévu à cet effet. Mme Laffont indique que l'Alae envoie un état des présences qui est ensuite traité par Mme Dubois à Fontenilles, elle encourage les parents à venir réclamer directement auprès des services de la CCGT s'ils constatent des erreurs.

- ALAE / CCGT : Certains talkiewalkies de l'ALAE ne fonctionnent plus ou mal, leur remplacement est essentiel au bon fonctionnement. Pourquoi leur remplacement n'est-il pas instantané ? Pourquoi ne pas faire jouer le SAV ?  
La mairie a acheté deux nouveaux talkiewalkies en septembre pour assurer la communication mais ils ne fonctionnent pas très bien ; il y a souvent des soucis d'interférences.
- MAIRIE : Quels sont les résultats de l'étude thermique qui a eu lieu en 2017 ?  
La mairie a reçu récemment les résultats partiels de l'étude qui attestent des problèmes ; les différences préconisations seront disponibles en mars 2018.
- MAIRIE : Nous avons noté l'absence récurrente d'agent municipal lors de l'entrée à l'école, pourquoi n'est-il pas remplacé ?  
Le CAE qui effectuait cette mission n'a pas été remplacé faute de budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

La Présidente du Conseil d'école  
Mme CECCATO



La secrétaire de séance  
M. CHAZELAS

